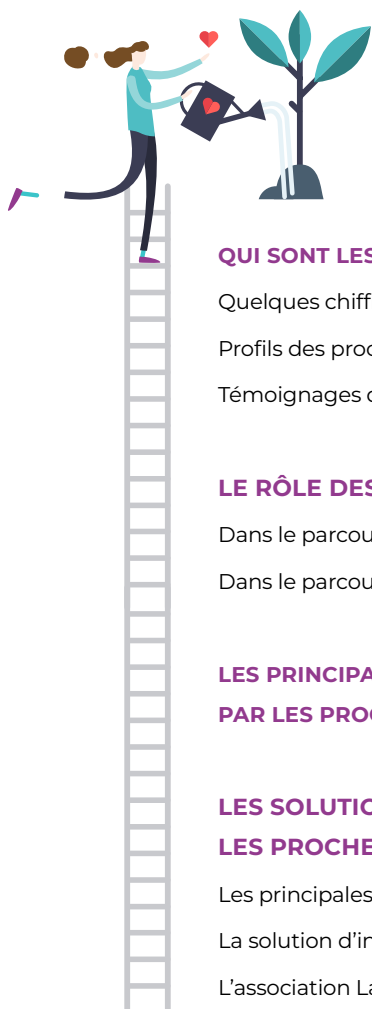


Reconnaître et comprendre les proches aidants





Reconnaître et comprendre les proches aidants

SOMMAIRE

QUI SONT LES PROCHES AIDANTS ? 3

Quelques chiffres-clés.....3

Profils des proches aidants.....5

Témoignages d'aidants.....6

LE RÔLE DES PROCHES AIDANTS 7

Dans le parcours de santé.....7

Dans le parcours de vie.....8

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PROCHES AIDANTS 9

LES SOLUTIONS DISPONIBLES POUR LES PROCHES AIDANTS11

Les principales solutions du territoire.....11

La solution d'information et de soutien14

L'association La Compagnie des Aidants.....16

Qui sont les proches aidants ?

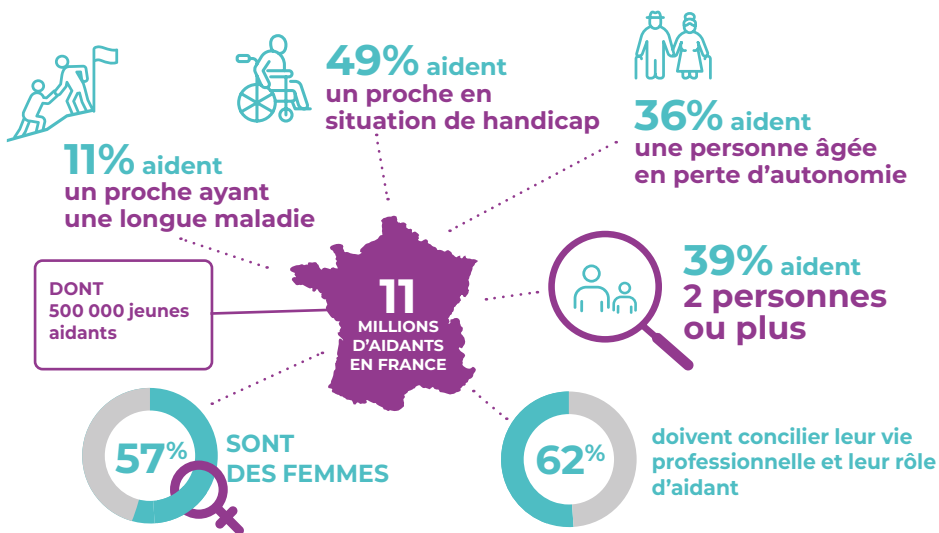
Les proches aidants sont toutes les personnes qui sont en lien étroit et stable, résidant ou non sous le même toit, qu'un proche fragilisé. Ils lui viennent en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne, quel que soit leur âge.

Plus généralement, les proches aidants s'occupent d'un proche fragilisé par la maladie, le handicap, le grand âge et/ou les accidents de la vie. Dans la majorité des cas, il existe un lien de parenté entre l'aidant et le proche fragilisé. En effet, un aidant peut être un conjoint, un frère/sœur, un parent. Cependant, un aidant peut aussi prendre soin d'une personne proche comme un voisin, un collègue ou encore un ami.

Quelques chiffres-clés

Chiffres issus du : Plaidoyer du collectif Je t'Aide 2021 et 2022 - Plaidoyer du collectif je t'aide « les aidant.e.s à l'épreuve du confinement » d'Août 2020 - Étude « Salariés-aidants et dialogue social » OCIRP/Viavoice 2022

PROFIL(S) DES AIDANT(E)S





75% sont stressés, fatigués, culpabilisés



62% des aidants disent « qu'aider » provoque un état d'épuisement réel et de surmenage



64% ont des troubles du sommeil



64% estiment que la maladie de leur proche a un impact sur leur propre santé

Parmi eux :

18% déclarent différer voire renoncer à leur soins

55% disent développer des maladies chroniques

60% risquent de contracter une maladie liée au stress et au surmenage



58% des aidants actifs déclarent que leur situation met **en difficulté leur santé physique et morale**



57% des aidants déclarent que leur situation impacte **leur équilibre de vie**



36 ans est la moyenne d'âge d'entrée dans l'aidance chez les salariés du privé



44% des aidants disent avoir **des difficultés à concilier leur rôle avec leur travail**



un aidant consacre, en moyenne

10 h par semaine à son proche fragilisé



41% des salariés aidants ont déjà **renoncé à une opportunité professionnelle** (évolution de carrière, mobilité, etc.)



39% des salariés proches aidants pensent que leur situation a été **un obstacle dans la progression de leur carrière**

Profils des proches aidants

Si l'imaginaire collectif a tendance à représenter l'aidant sous les traits d'une personne âgée qui prend soin de son proche atteint de la maladie d'Alzheimer, vivant sous le même toit, c'est loin d'être toujours le cas. En effet, les proches aidants sont toutes les personnes qui prennent soin d'un proche fragilisé. Cela signifie qu'ils ont tous des profils variés, avec un parcours différent.



Marie, 38 ans, psychologue prend soin de son époux qui a fait un AVC

Lucien, 63 ans, retraité, est aux côtés de sa femme Monique atteinte de plusieurs maladies chroniques

Élisabeth, 52 ans, hôtesses de caisse, s'occupe de sa mère atteinte d'une maladie neurodégénérative

Raphaël, 50 ans, indépendant, a un fils polyhandicapé

Témoignages de proches aidants

Propos recueillis lors des étapes de [la caravane "Tous aidants"](#) [et dans le groupe de travail de la Conférence des Financeurs.](#)

Pour en savoir plus rendez-vous sur :

lacompaniedesaidants.org/caravane-tous-aidans



**Aidante
de sa mère**



Je suis aidante de ma mère, 92 ans. C'est une charge assez lourde, je lui fais des suggestions mais la laisse décider, je voudrais la mettre en sécurité et lui permettre de finir ses dernières années de vie sereine (...) je suis venue chercher des informations complémentaires concernant les aides financières, mais également un espace où nous pouvons échanger entre aidants concernant nos missions.



**Aidant de sa
femme**



Nous nous sommes connus il y a une cinquantaine d'années, je suis à la retraite depuis 8 ans. Cela fait 5 ans que nous nous sommes aperçus que mon épouse avait des petits soucis de mémoire (...) elle a été diagnostiquée atteinte de la maladie d'Alzheimer (...) la maladie va à une vitesse fulgurante (...) il n'y a plus de contact via la parole, uniquement de présence. J'ai une aide à domicile, prise en charge 90% et une aide pour mon épouse pour un accueil de jour.



**Aidante de
son mari**



Au début, je l'ai facilement vécu. Ma vie n'avait pas vraiment changé. Aujourd'hui la situation a empiré (...) le plus dur réellement, c'est que moi aussi je suis dans la dernière partie de ma vie, je suis dans un manque de sorties (...) je suis venue chercher des informations qui puissent m'aider et m'alléger la tâche.



Aidante de sa mère



À la suite de la vieillesse de ma mère, il a fallu que je m'occupe d'elle car elle refusait l'EHPAD. Nous nous sommes organisés avec mes frères et sœurs. Le CCAS de ma Ville m'a appris que pour être une bonne aidante, il fallait être aidé, prendre soin de soi et de faire le point sur soi-même afin de ne pas s'oublier.



Aidant de sa femme



Ma femme a une maladie neuro dégénérative depuis trois ans. Je suis venu prendre des conseils et des pistes pour qu'elle obtienne des aides. La difficulté est de rester présent toujours pour tout (...) la caravane permet aux aidants un contact physique. Grâce à leur aide, nous avons l'avantage d'avoir différents renseignements.



Aidante de son mari



J'ai découvert le mot « Aidant », il y a quelques mois par l'infirmière qui vient pour mon mari. Nous sommes mariés depuis 42 ans. Il est naturel que je m'occupe de lui, même si c'est de plus en plus dur ; je me sens fatiguée (...) Je me suis enfermée petit à petit et plus de visite car personne ne comprend sa maladie ; il a Alzheimer.

L'infirmière avait remarqué ma fatigue, une tristesse, un délaissement de mon apparence alors que j'ai toujours été coquette. Se reconnaître comme aidant de son époux n'est pas facile à reconnaître.



Aidante de son mari



Être aidant, c'est le parcours du combattant. C'est épuisant et cela demande beaucoup d'énergie, mais ce sont aussi des instants partagés. On ignore où on va mais être ensemble cela peut aussi être des moments de joie.

Présentation du rôle des proches aidants

Le rôle du proche aidant consiste à s'occuper d'un proche fragilisé au quotidien. Il est présent dans différents moments de la vie du proche en perte d'autonomie : lors de son parcours de soins mais également dans les actes de la vie quotidienne. Il peut être qualifié de « chef d'orchestre » du domicile.



Dans le parcours de soins du proche fragilisé

Le proche aidant est considéré comme un « co-soignant »

Une fois que le professionnel de santé est passé au domicile pour réaliser les actes médicaux, les autres actes de soins sont prodigués à 80% par l'aidant.

Il doit :

- Comprendre la pathologie à l'annonce du diagnostic et ses conséquences ;
- Rechercher les professionnels et/ou établissements de santé ;
- Prendre les rendez-vous médicaux ;
- Accompagner ou gérer les déplacements du proche à ses rendez-vous médicaux ;
- Récupérer et acheter les médicaments et produits paramédicaux ;
- Surveiller la bonne observance des médicaments ;
- S'occuper de l'aménagement du domicile de la personne fragile ;
- Gérer la présence des professionnels au domicile de la personne fragile ;
- *Liste non exhaustive*

Dans le parcours de vie

En plus de son rôle dans le parcours de soins, le proche aidant a également un rôle à jouer dans le quotidien de l'aidé. Il participe à l'organisation du quotidien de la personne en perte d'autonomie :

- Faire les courses et/ou le ménage de la personne fragile ;
- Réaliser les démarches administratives, juridiques et financières ;
- Transmettre les informations de santé à l'entourage ;
- Soutenir moralement l'aidé dans son parcours de soins ;
- *Liste non exhaustive*

Le proche aidant doit alors concilier ce rôle avec sa vie personnelle et, pour la plupart, sa vie professionnelle. Précisons qu'être proche aidant n'est pas choisi. C'est pourquoi, la majorité des aidants rencontrent de nombreuses difficultés.

Les principales difficultés rencontrées par les proches aidants

Données issues du Plaidoyer du collectif Je t'Aide 2021 et 2022 - Plaidoyer du collectif Je t'aide

Le rôle de proche aidant n'est pas toujours évident à gérer. En effet, ce rôle se prolonge dans le temps (toute une vie pour des parents d'un enfant en situation de handicap) pour la personne elle-même comme pour son entourage.

Cette mobilisation engendre de nombreuses conséquences, parfois ignorées, pour ces proches aidants :

- **Ils développent des problèmes de santé mentale**
75% se sentent stressés, coupables et épuisés par leur quotidien
- **Leur santé physique est également impactée**
62% des aidants déclarent qu'aider provoque un état d'épuisement réel et de surmenage.

- **Ils se sentent isolés dans leur rôle d'aidant**
plus de 50% des proches aidants souffrent d'isolement
- **Ils ont des difficultés à connaître les solutions près de chez eux ou de leur proche**
45,4% des aidants disent que les professionnels de santé accompagnant l'aidé, ne leur ont jamais proposé de solution en tant qu'aidant
- **Ils font face à des difficultés financières**
37% des aidants disent avoir perdu en pouvoir d'achat depuis qu'ils aident
- **Ils se marginalisent professionnellement**
70,9% des aidants sont inquiets sur l'impact de l'aidance sur leur travail

→ *Liste non exhaustive*



Le déni du rôle d'aidant

À ces difficultés, les proches aidants sont confrontés à une ignorance, un déni de leur rôle particulier auprès de leur proche fragile. La majorité d'entre-eux ne se reconnaissent pas en tant que tel. En effet, les aidants soutiennent leur proche parce qu'ils ont de l'affection pour lui et par nécessité, obligation. L'implication des aidants dans leur rôle peut avoir des conséquences sur leur vie personnelle, professionnelle, leur santé et créer un risque d'épuisement des aidants.



**Philippe, 58 ans,
aidant de sa
femme atteinte
d'une maladie
neurodégénérative**



J'aide ma femme depuis près de 5 ans maintenant. Je l'aide dans les tâches ménagères mais aussi avec les médecins. C'est normal pour moi de faire tout cela pour elle. Vous comprenez, je l'aime, c'est ma femme ! (...) Je ne peux pas la laisser, seule, dans cette situation. Quand on aime son parent, son enfant, son conjoint, on l'aide sans hésiter !

Acceptez d'être accompagné.e et soutenu.e pour le bien de l'aidé.e !

Les solutions disponibles pour les proches aidants

Les principales solutions du territoire

La Conférence des financeurs de l'Oise s'engage depuis de nombreuses années pour accompagner, soutenir les personnes en perte d'autonomie et leurs proches aidants. Elle a développé de nombreux outils d'appui.

Les proches aidants trouvent des solutions adaptées à leurs besoins :

Pour avoir des informations

- La ligne téléphonique « Allô Oise Seniors » pour écouter et renseigner les seniors et leurs proches au **03 44 82 60 60** (Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 13h) ou par mail : allo-oise-seniors@oise.fr
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de chaque commune
- Les 5 Services Territoriaux à l'Autonomie des Personnes (STAP) accompagnent des personnes porteuses de handicap et/ou âgées :
 - des évaluateurs à domicile font le bilan des aides à mettre en place,
 - des assistantes sociales accompagnent le parcours de l'aidant.e dans ses démarches financières et/ou administratives.

Services Territoriaux à l'Autonomie des Personnes (STAP)

Beauvais Oise Picarde	Bray Vexin Sablons Thelle	Creil Clermont	Noyon Compiègne	Valois Halatte
BEAUVAIS 03 44 10 81 00	MERU 03 44 10 74 14	CREIL 03 44 10 76 00	COMPIEGNE 03 44 10 43 30	SENLIS 03 44 10 78 90
GRANDVILLIERS 03 44 10 80 00		CLERMONT 03 44 10 78 30	NOYON 03 44 10 71 80	CREPY EN VALOI 03 44 10 44 33

- La Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Oise (MDPH)
- Les Maisons Départementales de Solidarité (MDS) informent et orientent les personnes sur l'ensemble des domaines de la solidarité. Pour en savoir plus, appeler le 03.44.82.60.60
- La Mairie du lieu d'habitation

Pour avoir du répit

- Les services d'aides à la personne (les mairies disposent d'une liste de structures installées sur leur ville) ou en appelant la plateforme téléphonique « Allô Oise Seniors » ;
- Le relayage à domicile avec Répit Life joignable au 03 44 55 47 17; Bulle d'Air joignable au 03 44 37 33 72
- Les Plateformes d'Accompagnement et de Répit pour les personnes âgées comme la plateforme d'accompagnement et de répit Oise Ouest joignable au 03.44.11.26.27 ; la plateforme d'accompagnement et de répit Oise Est Antenne Liancourt joignable au 03.44.73.85.37. Les plateformes d'accompagnement et de répit destinées aux personnes fragilisées par le handicap comme la plateforme d'accompagnement et de répit de Compiègne joignable au 03.65.98.08.32 ; la plateforme d'accompagnement et de répit Beauvais/Clermont joignable au 06.25.71.27.23 et la plateforme d'accompagnement et de répit Creil/Senlis au 03.64.60.00.06.
- Les accueils de jour comme l'EHPAD La Compassion ; l'EHPAD du Centre Hospitalier de Beauvais ; ... Toutes les coordonnées sont disponibles sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>
- Les centres sociaux ruraux du Département proposent plusieurs activités adaptées aux personnes en perte d'autonomie ; des moyens de transport à la demande ; des cafés des aidants ; des sorties aidants/aidés, etc.
- Les séjours de vacances adaptés comme Manuréva Répit, Vacances Répit Famille, ...

Les aides financières destinées au répit :

- Se renseigner auprès de sa caisse de retraite ; du centre communal d'Action Sociale de sa mairie ou encore dans le cadre de la demande APA.
- Si la personne fragilisée bénéficie de l'APA, une enveloppe financière d'Aide au répit en cas d'hospitalisation ou d'absence prévisible du proche aidant indispensable (en complément du soutien au répit du plan APA comme l'accueil de jour ou le relayage).

Pour avoir du soutien, de l'écoute :

- Les groupes de parole entre aidants comme Au Bout du Fil, France Alzheimer Oise ; dans les centres sociaux ruraux ou encore au sein des plateformes d'accompagnement et de répit.
- Les visioconférences d'Happy Visio pour apporter des informations et conseils aux seniors du territoire. Grâce au code d'inscription CF60000, les seniors bénéficient de visioconférences gratuitement www.happyvisio.com ;
- Le site d'information « Ma Boussole Aidants » qui recense toutes les structures participant au soutien des personnes fragilisées et de leurs aidants : <https://www.maboussoleaidants.fr/>

Les principales solutions pour les salariés aidants selon leur statut, les aidants qui sont salariés peuvent bénéficier de congés adaptés comme :

- **Le congé de proche-aidant** : Le congé de proche aidant est ouvert à tous les salariés, sans condition d'ancienneté dans leur entreprise, afin qu'ils puissent s'occuper de leur proche dépendant, gravement malade ou en situation de handicap.

La durée maximale du congé de proche aidant est fixée par la convention collective de l'entreprise. **La durée maximale du congé est de 3 mois renouvelable.**

Toutefois, le congé ne peut pas dépasser 1 an sur l'ensemble de la carrière du salarié. Ce congé n'est pas rémunéré par l'employeur mais il peut percevoir une Allocation Journalière du Proche Aidant (AJPA). La demande de congé de proche aidant doit être adressée au moins 1 mois avant le départ en congés. Il existe quelques exceptions où celui-ci commence sans délai en cas d'urgence liée à une dégradation soudaine de l'état de santé de la personne aidée, de situation de crise nécessitant une action urgente du salarié, d'une cessation brutale de l'hébergement en établissement dont bénéficiait la personne aidée.

Pour en savoir plus sur le congé de proche aidant :

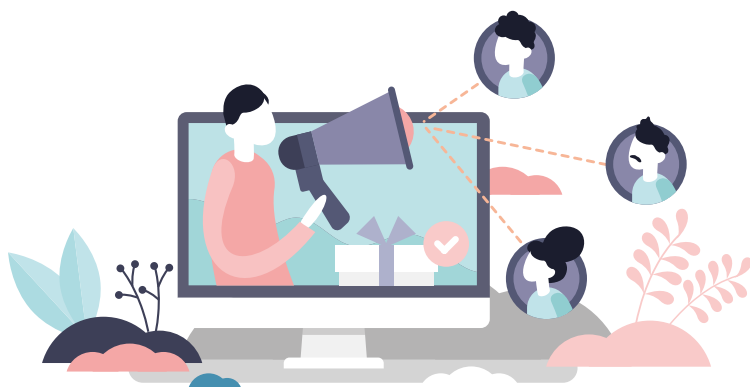
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16920>

→ **Le don de jours de repos à un salarié-aidant** : Le congé de proche aidant est **ouvert à tous les salariés, sans condition d'ancienneté dans leur entreprise**, afin qu'ils puissent s'occuper de leur proche dépendant, gravement malade ou en situation de handicap (avec une incapacité permanente d'au moins 80 %).

Le don peut porter sur tous les jours de repos non pris, à l'exception des 4 premières semaines de congés payés.

Pour en bénéficier, le salarié aidants doit fournir à son employeur un certificat médical détaillé par le médecin qui prend en charge la personne fragilisée. Pour en savoir plus sur le don de jours de repos : <https://code.travail.gouv.fr/fiche-service-public/don-de-jours-de-repos-a-un-salarie-parent-denfant-gravement-malade-ou-proche-aidant>

→ **Le congé de solidarité familiale** : Le congé de solidarité familiale permet de s'absenter pour assister un proche en fin de vie ou gravement malade et dont le pronostic vital est engagé. Ce congé peut être rémunéré et être pris de façon fractionnée ou en continu par le salarié. Pour en bénéficier, le salarié doit **faire sa demande au moins 15 jours avant le début du congé**. Il doit en informer son employeur sur les dates d'absence et transmettre un certificat médical de la personne en fin de vie. Pour en savoir plus sur le congé de solidarité familiale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1767>



La solution d'information et de soutien des proches aidants du Département de l'Oise

En complément de ces solutions de terrain, la Conférence des Financeurs de l'Oise et l'association la Compagnie des Aidants se sont organisés pour offrir, aux proches aidants du territoire, une solution digitale complète :

- **La sensibilisation du grand public sur le rôle des proches aidants et les solutions disponibles** : à travers l'organisation de webinars, le grand public est sensibilisé sur le rôle des aidants, les difficultés rencontrées, les principales solutions disponibles pour les soutenir ;
- **La création et la diffusion d'une lettre d'information à destination des aidants pour les informer sur les solutions locales** : pour apporter une information claire et précise, les aidants pourront recevoir une newsletter qui propose 5 thématiques (« la santé des aidants » ; « les ressources du territoire » ; « Faciliter votre quotidien » ; « Préserver le lien avec votre proche » ; « Concilier sa vie professionnelle et son rôle d'aidant »). Pour chaque thématique, les aidants recevront des conseils, des informations pour améliorer leur quotidien. Les ressources du territoire seront valorisées à travers des articles ainsi que des vidéos de présentation.
- **L'accès à la communauté d'entraide de la Compagnie des Aidants** : afin de permettre aux proches aidants de rompre avec leur sentiment d'isolement, la Compagnie des Aidants propose de mettre en relation les aidants. Les aidants peuvent alors se transmettre des exemples de bonnes pratiques, des astuces et partager leurs expériences. C'est ce qu'on appelle la pair-aidance.
- **L'accès à la plateforme de formation en ligne de la Compagnie des Aidants** : accompagner les proches aidants dans le soutien auprès de leur proche fragilisé, la Compagnie des Aidants met à disposition un espace de formation en ligne. Au sein de cette plateforme digitale, les aidants peuvent découvrir des modules de formation qui les sensibilisent sur les bons gestes, les bonnes pratiques à adopter en fonction de la pathologie de leur proche.

Cette solution est proposée gratuitement aux proches aidants du territoire dès lors qu'ils ont été identifiés.

Cette identification peut se faire :

- Par le flyer d'inscription à l'association : le flyer est transmis par les professionnels du Département ou mis à disposition du public au sein des lieux d'accueil ;
- Par une inscription en ligne sur le site Internet de la Compagnie des Aidants sur www.lacompaniedesaidants.org ou par mail : aidants60@lacompaniedesaidants.org

Il est essentiel que les professionnels du Département participent à l'identification des aidants. Ces proches aidants ont besoin d'informations personnalisées mais aussi de soutien dans leur quotidien. Cette offre permet, d'identifier les aidants et de répondre à leurs besoins.

Si une personne souhaite bénéficier de la solution mais ne possède pas Internet ou d'adresse mail, **il est recommandé de proposer l'identification d'un tiers de confiance** (un enfant, un cousin, un voisin, un ami, etc.) qui a une adresse mail. Ce dernier pourra alors être le destinataire de la newsletter et connaître les solutions du Département.



L'association La Compagnie des Aidants



La Compagnie des Aidants est une association créée en 2011, par Claudie Kulak, qui a été elle-même aidante. Elle s'est occupée de sa tante en situation de handicap et de son père atteint de la maladie d'Alzheimer.

L'association offre un réseau, privé et sécurisé, qui s'adresse à tous ceux qui accompagnent un proche fragilisé par la maladie, le handicap, le grand âge et/ou les accidents de la vie.

Une communauté nationale d'échanges entre aidants

Un espace dédié sur le partage d'expériences entre aidants. À travers le développement de la pair-aidance, les aidants peuvent bénéficier de l'expérience des autres aidants, de gagner du temps dans les démarches administratives, la recherche de structures et/ou de professionnels. Cette mise en relation permet également de rompre avec le sentiment d'isolement que beaucoup de proches aidants peuvent ressentir. En effet, en échangeant, ils se sentent moins seuls.

Un espace de formation en ligne

Des parcours 100% en ligne et à suivre à son rythme, pour mieux accompagner son proche selon sa pathologie :

- Connaître les gestes du quotidien avec les tutos d'Esther et Philippe
- Prévention Santé Aidant : se mettre en action pour prendre soin de votre santé
- Accompagner une personne souffrant de dépression
- Accompagner une personne victime d'un AVC
- Accompagner un proche souffrant de Schizophrénie
- Accompagner son enfant en situation de handicap tout au long de sa vie au travers de 5 modules
- Prévenir et accompagner la dénutrition.

Tous les contenus de ces modules de formation permettent aux proches aidants de se former sur les savoirs-faire et savoirs-être essentiels à l'accompagnement d'un proche fragilisé.

Ces modules sont composés de vidéos explicatives, des textes d'information, des illustrations interactives et des quizz pour tester leurs connaissances. Ils ont tous été conçus par des experts et validés par des groupes d'aidants. La plateforme de formation a reçu le soutien de la CNSA.

Une ligne téléphonique d'information nationale

0 805 38 14 14

Appel gratuit, disponible 7j/7 de 8h00 à 22h00

gérée par une association partenaire : Espace Singulier

 lacompaniedesaidants.org



Une chaîne de podcasts à destination des aidants

ces podcasts abordent les problématiques rencontrées par les proches aidants avec la participation de professionnels qui apportent leur éclairage et des solutions :

- L'annonce du diagnostic, un temps fort pour les professionnels de santé et le binôme aidant/aidé
- La relation d'aide aidant / aidé : quelle place pour l'aidant ? quelle place pour la personne aidée ?
- L'accompagnement médical de l'aidant
- Préserver sa santé mentale en tant qu'aidant. Reconnaître ses limites.
- Comment concilier sa vie personnelle et sa vie professionnelle en tant qu'aidant ? Comment l'aborder au travail ?

- La fin de vie de l'aidant : comment préparer la suite pour son enfant en situation de handicap ?
- La vie intime et sexuelle des seniors : quelle est la place des proches aidants ?
- Fin de vie des séniors : gérer la relation avec les professionnels de santé
- Reconstruire sa vie quand l'aidance a pris fin à la suite de la perte de son proche : retrouver une vie sociale

Aller à la rencontre des proches aidants à travers la tournée de la caravane « Tous Aidants »

Chaque année, une tournée nationale est organisée, pour aller au-devant des proches aidants, leur apporter toutes les solutions dont ils ont besoin et donner de la visibilité aux structures locales. Pendant 2 jours, la caravane s'installe sur une place publique. Les assistantes sociales locales, la caravane « Tous Aidants » propose aux proches aidants, et plus largement au grand public, d'être écoutés, informés et orientés vers les structures adaptées. En plus des entretiens avec les assistantes sociales, cet événement permet également de rencontrer les structures du Département de l'Oise qui tiennent un stand d'information. Une inauguration et un temps d'échanges sont organisés pour rencontrer et sensibiliser sur le sujet des proches aidants.



Pour en savoir plus contacter

La compagnie des Aidants

au **01.76.28.40.81**

ou par mail contact@lacompaniedesaidants.org



la compagnie des aidants

54 rue Molière - 94200 Ivry-sur-Seine

Tél. 01 76 28 40 81

aidants60@lacompaniedesaidants.org

La Compagnie des Aidants est une association loi 1901
à but non lucratif - SIRET : 523 595 098 00022



www.oise.fr



Chargées de Publication :

Estelle Marchand de la Compagnie des Aidants
et Véronique Vincent du Conseil départemental de l'Oise